Commune de Founex	

Votations - Elections

Scrutin du 13 février 2022

Lors des votations du 13 février 2022, les électeurs de Founex se sont prononcés sur les objets suivants :

Objets fédéraux :

1. Initiative sur l'expérimentation animale et humaine

Bulletins Rentrés Blancs Nuls Valables

824 19 0 805

Votes <u>Oui</u> <u>Non</u>

108 697

Taux de participation: 46.82%

2. Initiative enfants et jeunes sans publicité pour le tabac

Bulletins Rentrés Blancs Nuls Valables

827 6 0 821

 Votes
 Oui
 Non

 538
 283

Taux de participation: 46.99%

3. Loi sur les droits de timbre (LT)

Bulletins Rentrés Blancs Nuls Valables

825 25 1 799

 Votes
 Oui
 Non

 452
 347

Taux de participation: 46.88%

4. Loi sur un train de mesures en faveur des médias

Bulletins Rentrés Blancs Nuls Valables

824 23 0 801

 Votes
 Oui
 Non

 418
 383

Taux de participation: 46.82%

Où et comment transmettre son vote?

Le local de vote de la Commune de Founex est situé à la Maison de Commune, côté Grand'Rue (Grand'Rue 32).

Il ouvre au public chaque dimanche de votations, de 10h00 et 11h00

Le vote anticipé peut quant à lui être transmis en tout temps, des manières suivantes :

- Par poste, adressé au greffe municipal de la Commune de Founex, au moyen du volet de transmission de l'enveloppe de vote. Le courrier doit alors être affranchi.
- Par dépôt au guichet de l'administration communale, durant les heures d'ouverture des bureaux, jusqu'au vendredi

précédent le jour de la votation, à 11h00.

• Par dépôt dans la boîte aux lettres "Votations" de la Maison de Commune, située du côté parking. Cette boîte est relevée jusqu'au jour de la votation, à 11h00.

Administration Communale Rte de Châtaigneriaz 2 Case postale 48 1297 Founex

Tél.: +41 (0)22 960 88

88

Fax: +41 (0)22 960 88

89

Site: <u>www.founex.ch</u>

Email: greffe(at)founex.ch

© 2024 Commune de Founex.